



LA COMMUNE DE MORLON

met au concours le poste de

Administrateur-trice des finances

A 60% avec entrée en fonction au 1^{er} mai 2026 ou à convenir.

Les missions principales seront les suivantes :

- Tenue de l'ensemble de la comptabilité communale
- Facturation des impôts communaux et des taxes communales, gestion du contentieux
- Gestion du trafic des paiements
- Gestion des salaires et des assurances sociales
- Établissement des décomptes TVA trimestriels
- Bouclage annuel des comptes communaux, coopération avec la commission financière et l'organe de révision
- Élaboration du budget et de la planification financière, en collaboration avec le Conseil communal
- Organisation de sa mission en étroite collaboration avec le Conseil communal

Profil demandé :

- Formation de base d'employé/e de commerce avec une solide expérience en comptabilité
- Personne de confiance capable de travailler de manière autonome
- Quelques années d'expérience dans le domaine seraient un plus
- Connaissances du plan comptable MCH2
- Maîtrise et connaissances avancées des outils informatiques liés à la fonction (programme comptable Citizen)
- aisance à rédiger rapports et correspondances liés à sa mission
- Sensibilité pour les affaires publiques et le service à la population
- Sens de l'organisation et des responsabilités
- Esprit de synthèse et d'initiative orienté solutions
- Aptitude à travailler seul ou en petite équipe
- Capacité à écouter, à collaborer et à négocier
- Flexibilité et disponibilité dans le cadre de sa fonction

Nous offrons une activité intéressante et variée au sein d'une équipe dynamique. Le traitement et les conditions sont fixés selon les conditions du personnel de l'Etat de Fribourg. Des renseignements peuvent être obtenus auprès de M. Pascal Lauber, syndic, au no 079 216 81 63 ou par e-mail à l'adresse pascal.lauber@fr.ch

Les offres de services accompagnées des documents usuels sont à adresser à l'attention du Conseil communal, Au Village 46, 1638 Morlon, **avec la mention « Administrateur-trice des finances » sur l'enveloppe**. Le délai de clôture du dépôt de l'offre est fixé au **vendredi 27 février 2026**.

Morlon, le 9 février 2026

LE CONSEIL COMMUNAL